

NESLE

ACTUS #4

SEPTEMBRE 2021

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE NESLE



DANS CE NUMÉRO >

Le mot du deuxième Adjoint	page 2	page 7	Urbanisme & Travaux
Toutes les infos utiles	page 3	page 8	Vie scolaire
Commémorations patriotiques	page 4	page 9	Associations & Jeunesse
Festivités du 4 septembre	page 5	page 10	De nouveaux visages
Une ville fleurie	page 6	page 11	Zoom sur la société Spurgin



EDITO

Chères Nesloises, chers Neslois,

Cela fait plus d'un an maintenant que la crise sanitaire n'a cessé de bouleverser nos vies et nos actions. Elle nous a privés de moments avec nos proches mais aussi de moments festifs et aujourd'hui, grâce à différentes campagnes de sensibilisation et une vaccination massive nous espérons retrouver une immunité collective et reprendre le cours de nos vies.

Dans ce bulletin n°4, je souhaite saluer tout particulièrement le travail de nos agents techniques qui nous ont réalisés un magnifique fleurissement cet été et qui œuvrent chaque jour afin que nous ayons une ville propre et agréable et ce, malgré les incivilités auxquelles ils font face, notamment au niveau de la malpropreté de certains.

Sachez que prochainement, votre ville va renforcer son système de surveillance jour et nuit, non seulement avec différentes patrouilles, mais aussi avec un triplement de sa vidéoprotection.

Nous souhaitons, en effet, offrir aux Neslois un cadre de vie exemplaire et

pour cela nous allons également investir dans l'achat de bancs et de poubelles supplémentaires.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée 2021. Soyez prudents. Prenez soin de vous et de vos proches.

Fatima EL HADRIFI
Maire adjointe
Chargée de la communication



HUBERT GRAVET

LE MOT DU DEUXIÈME ADJOINT



Chères Nesloises, chers Neslois,

En 2020, Frédéric Demule me contactait pour intégrer son équipe de campagne aux élections municipales de notre ville.

Au cours d'une entrevue d'un après-midi, il m'a exposé ses intentions et sa vision de l'avenir et du développement de Nesle. Il ne m'a fallu que peu de temps pour décider de m'engager à ses côtés tant il est passionné par sa commune. Dès lors, avec une équipe énergique et motivée, nous avons élaboré notre projet ambitieux, réaliste et concret.

Lorsqu'une fois élu, notre Maire m'a proposé le poste de 2^e Adjoint, c'est avec émotion et l'envie d'exercer cette fonction dans l'intérêt des Nesloises et des Neslois que j'ai accepté. Fort d'une expérience de deux mandats de conseiller municipal au sein d'une commune de l'Oise, c'était pour moi l'occasion de poursuivre le sens de mon engagement au profit d'un territoire auquel je suis profondément attaché. De plus, étant retraité, je peux accorder un maximum de temps à la délégation qui m'a été confiée.

Depuis plus d'un an, j'apprécie de faire partie d'une équipe soudée, dynamique et porteuse de nombreux projets.

En tant qu'Adjoint aux finances, je peux vous certifier de la bonne gestion de la ville avec en plus un excédent très appréciable.

De nombreux projets ont déjà vu le jour, conformément aux engagements pris lors de la campagne électorale. Ceux-ci vous ont été présentés dans les précédents bulletins municipaux.

Concernant les projets de travaux à moyen terme, j'ai le plaisir de vous annoncer le renouvellement et l'extension de la vidéo protection sur la commune, la réfection de la toiture de l'église et de la médiathèque, la construction d'une salle de classe supplémentaire à la maternelle. Concernant les autres projets, ceux-ci vous seront dévoilés prochainement dans nos futures publications.

Comme vous le savez très certainement, et grâce à l'engagement de notre équipe, la ville profite depuis peu du nouveau dispositif gouvernemental « Petites villes de demain » qui va nous aider pour concrétiser de futurs projets allant dans le sens de la revitalisation et du redynamisme de notre ville et de notre territoire.

Petit à petit, la vie reprend ses droits et nous prenons plaisir à nous retrouver. Cette période de crise sanitaire n'étant toutefois pas terminée, je vous recommande de rester vigilant et de respecter les gestes barrières.

Je vous souhaite une bonne fin d'année.

Avec toute mon amitié,

Hubert Gravet
Deuxième adjoint

Délégué aux finances, à l'urbanisme, à la réglementation publique, aux bâtiments communaux, aux travaux, à l'activité technique et au cimetière

> Parole aux élus de la liste "Ensemble pour les enjeux de demain"

La liste "Ensemble pour les enjeux de demain" n'a pas souhaité s'exprimer dans ce bulletin municipal.

Eliane Carlier, Philippe Ledent, Virginie Morin et José Rioja

PERMANENCES DU MAIRE ET DU DÉPUTÉ

Monsieur le maire, ou l'un de ses adjoints, assurera des permanences sans rendez-vous en Mairie de 18h à 19h, les premiers et troisièmes lundis de chaque mois :

- lundi 20 septembre
- lundi 4 octobre
- lundi 18 octobre
- lundi 15 novembre
- lundi 6 décembre
- lundi 20 décembre

Monsieur le député de la 5^e circonscription de la Somme, Grégory Labille, assurera des permanences en Mairie de 9h00 à 10h00, les vendredis suivants :

- vendredi 22 octobre
- vendredi 17 décembre

Par mesure de sécurité sanitaire, le port du masque sera obligatoire lors de l'échange. Merci de votre compréhension.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS À NESLE

ELECTIONS DÉPARTEMENTALES	1 ^{er} tour		2 ^{ème} tour	
	Nesle	Canton	Nesle	Canton
Frédéric DEMULE & Françoise RAGUENEAU	75,53%	50,33%	83,13%	65,93%
Nathalie LEMAIRE & Edouard MAURIN	16,41%	29,63%	16,87%	34,07%
Justine POLIN & Florian SLOSARCZYK	8,05%	20,05%		

ELECTIONS RÉGIONALES	1 ^{er} tour		2 ^{ème} tour	
	Nesle	Région	Nesle	Région
Xavier BERTRAND	52,19%	41,42%	63,00%	52,37%
Sébastien CHENU	17,19%	24,37%	20,64%	25,64%
Karima DELLI	12,97%	18,97%	16,36%	21,98%
Laurent PIETRASZEWSKI	7,19%	9,13%		
Eric PECQUEUR	6,41%	3,56%		
José EVRARD	2,97%	2,04%		
Audric ALEXANDRE	1,09%	0,50%		

ÉTAT CIVIL

Félicitations aux jeunes mariés !

Mélissa Foucart & Arnaud Pelletier le 10 juillet 2021



Les masques ont été retirés uniquement pour les photos.

Allison Percheval & Mathieu Lenglet le 23 juillet 2021



INFOS UTILES

- Vous pouvez rencontrer les **adjoints** sur rendez-vous en contactant le standard de la Mairie au 03 22 88 49 70
- Vous pouvez poser vos questions pour le **Conseil Municipal** par mail à fatima.elhadri@ville-nesle.fr
- Pour paraître dans la rubrique **état civil**, vous pouvez nous contacter par mail : etatcivil@ville-nesle.fr
- Vous pouvez prendre contact avec la **police municipale** par mail : police@ville-nesle.fr
- Pour connaître les dates de permanences du **Centre Communal d'Action Sociale**, contactez le 03 22 88 49 75



[MA MAIRIE EN POCHE]

Facile d'utilisation et gratuite : la mairie de Nesle vous informe en temps réel !

> Téléchargez **Ma Mairie en Poche**, puis sélectionnez **Nesle**

N'hésitez pas à télécharger gratuitement l'application sur votre smartphone.

Les mises-à-jour régulières vous permettent de vous informer des actualités de votre commune.

COMMÉMORATIONS PATRIOTIQUES

FÊTE COMMÉMORATIVE DU 14 JUILLET

Le traditionnel défilé du 14 juillet s'est déroulé le mercredi à 11h. Le maire de la ville et conseiller départemental Frédéric Demule, sa collègue Françoise Ragueneau, entourés des élus de la ville ont procédé à la revue du matériel des sapeurs-pompiers volontaires.

Les anciens combattants, les porte-drapeaux ainsi que les musiciens étaient également présents pour le défilé et lors du dépôt de gerbe au

monument aux morts. Le cortège a fait une pause musicale à la Résidence du Parc. Lors de cette cérémonie, Jacques Boulongne, ancien combattant, a obtenu la médaille militaire. Le

maire a remercié les Nesloises et Neslois d'être venus si nombreux malgré l'annulation des festivités de l'après-midi en raison des conditions météorologiques.



FÊTE DE LA LIBÉRATION

Le mercredi 1^{er} septembre 2021, les élus entourés des anciens combattants, des porte-drapeaux, des musiciens et de la population se sont réunis pour commémorer la libération de notre ville grâce aux combats menés par les forces alliées et la résistance voilà 77 ans. Une date à jamais gravée dans l'histoire de notre commune.

Si l'an dernier le maire avait évoqué le tragique destin de Maurice Compagnon, un jeune résistant neslois, cette année, le premier magistrat a mis à l'honneur les différents réseaux de résistants locaux qui ont travaillé dans l'ombre durant cette terrible période.

De nombreuses familles nesloises ont été citées tels que Dieu, Terreux, Ranson, Le Roy, Foucault... qui ont joué un rôle important pour mettre en action des actes de bravoure pour sauver leur pays.

« *Se souvenir c'est aussi savoir se tourner vers l'avenir pour faire preuve de vigilance pour préserver ces valeurs de paix, de démocratie et de liberté. C'est aussi continuer à résister et lutter contre le totalitarisme, le racisme, l'individualisme et l'injustice, souvent à l'origine des guerres et encore trop présents dans notre société moderne* » a conclu le maire. Cette commémoration s'est terminée par le verre de l'amitié au foyer rural.

8 MAI 2021

La commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 s'est tenue uniquement au monument aux morts de la ville, en petit comité afin de respecter les règles sanitaires. Le maire Frédéric Demule a fait la lecture du message de Madame la Ministre des Armées. Une gerbe a été déposée au pied du monument pour conclure la cérémonie.



RÉTROSPECTIVE FESTIVE

JOURNÉE DU 4 SEPTEMBRE 2021

En raison d'une météo annoncée comme peu propice pour des animations prévues en extérieur le jour du 14 juillet, la ville avait préféré reporter les festivités ultérieurement.

C'est donc le 4 septembre dernier que les animations festives ont eu lieu. Et cette fois, le beau temps était au rendez-vous ! Le public est venu nombreux profiter des diverses animations. Certaines activités nécessitaient la présentation du pass-sanitaire afin que tout se déroule dans les meilleures conditions possibles. Au programme : fête foraine, découverte de la Zumba et du Airsoft, différents spectacles pour



les petits et les grands et la visite surprise de deux mascottes qui ont enchanté les plus jeunes !

Après une restauration conviviale, la soirée s'est poursuivie avec une retraite aux flambeaux dans les rues de la ville. La fanfare l'Hortillonne de Camon a animé ce défilé avec un arrêt apprécié à la Résidence du Parc.

La municipalité remercie l'ensemble des bénévoles et différentes associations impliquées dans l'organisation de cette journée.



A la nuit tombée, le fronton de l'hôtel de ville s'est emparé de multiples couleurs grâce à un spectacle pyrotechnique. Tout comme l'an dernier, ce moment a été fort apprécié. Et cette journée radieuse s'est terminée par une soirée dansante



UNE VILLE FLEURIE

FLEURISSEMENT 2021



Le service espaces verts vous propose toute l'année des décorations florales dans divers endroits de notre ville. Pour le fleurissement d'été, 4000 plants sont nécessaires et 4000 autres pour le fleurissement d'automne.



Cette année, vous avez pu remarquer les 32 nouveaux pots de couleurs qui ont embelli notre centre-ville. Le fleurissement n'est pas la seule mission du service : il s'occupe aussi de la tonte, de la taille des haies, arbres et arbustes, et de la plantation.

Le service a aussi comme mission de désherber les trottoirs, les caniveaux et le cimetière. Comme vous avez sans doute pu le constater, un peu plus d'herbes sont présentes. Le désherbage chimique a été réduit depuis plusieurs années pour le bien-être de tous. Nous souhaitons continuer sur cette voie en utilisant d'autres moyens alternatifs pour palier le plus possible à l'utilisation de produits phytosanitaires. Nous comptons sur votre compréhension et votre patience si devant chez vous une plante indélicata se serait installée...

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

L'équipe municipale a choisi de relancer le concours des maisons fleuries qui avait été abandonné ces dernières années.

Ce concours des maisons fleuries, organisé par la Ville de Nesle, a pour objectif de récompenser les actions menées par les habitants pour le fleurissement de leurs maisons, balcons et façades.

Au cours du mois juillet, un jury composé de membres du conseil municipal et de techniciens des espaces verts, est passé faire des photos et s'est ensuite réuni pour établir un classement.

L'attribution des prix aux particuliers s'est effectuée sur la base des critères suivants : propreté, fleurissement varié et de qualité, recherche esthétique et de manière générale : tout fleurissement et aménagement qui contribue à l'embellissement du lieu et aux critères environnementaux.

Lors de la remise des prix qui a eu lieu le 17 septembre, tous les participants ont été primés selon la qualité du fleurissement.



Les réalisations ont également été envoyées et seront peut-être sélectionnées par le jury du concours départemental des maisons fleuries. Une jolie manière de mettre en valeur sa maison, de montrer ses talents de jardinier et de donner une belle image de sa ville !

CONCOURS VILLES & VILLAGES FLEURIS

Cette année, la municipalité de Nesle fait partie des 16 communes qui ont souhaité participer au concours *Villes et Villages Fleuris*. Ce label est obtenu par l'intermédiaire d'un concours national, gratuit et ouvert à toutes les communes. Il a pour vocation de promouvoir et d'encourager toute action en faveur du développement des espaces verts et de l'amélioration du cadre de vie. Il consiste à attribuer une série de *fleurs* (de une à quatre) correspondant au label ou à la marque *Villes et Villages Fleuris*.

La vie de Nesle obtient la catégorie d'honneur pour sa propreté, son effort de fleurissement et de ses espaces verts, ce qui peut la conduire à l'obtention d'*une fleur* l'année prochaine.



Le concours se déroule à plusieurs échelons :

- Les communes organisent les concours communaux des maisons et jardins fleuries.
- Les départements recueillent les inscriptions, sélectionnent les communes susceptibles d'être primées au niveau régional et organisent le concours départemental des Maisons Fleuries.
- Les régions attribuent la 1^{ère}, la 2^e et la 3^e Fleur et sélectionnent les communes susceptibles d'être primées au niveau national.
- Le Conseil National des Villes et Villages Fleuris attribue la 4^e Fleur et le Grand Prix.

URBANISME & TRAVAUX



TRAVAUX RUE DU PÉAGE

Actuellement la rue du péage est fermée à toute circulation.

D'importants travaux de remplacement des conduites des eaux usées et d'eau potable sont en cours, sous la responsabilité successive de la Communauté de Communes et du SIEP du Santerre.

Afin de coordonner le chantier et de gagner du temps, les deux organismes ont décidé d'un commun accord de passer les deux réseaux en tranchée commune. Les travaux sont exécutés par



l'entreprise SADE basée à Amiens. Ceux-ci sont prévus d'être achevés vers la fin du mois d'octobre.

Suite à la décision du Conseil Municipal, la ville prendra le relais pour enfouir les réseaux électriques et les réseaux de télécommunication. La voirie et les trottoirs pourront alors être entièrement refaits. Nous reviendrons plus en détail sur ces travaux lors du prochain bulletin.

TRAVAUX DANS LES BUREAUX DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Dès les premiers jours des vacances d'été, des travaux ont démarré dans le bureau d'Anaïs Quénel, la directrice de l'école élémentaire et celui de l'animateur sportif Thomas Ansel afin de rénover les lieux.

Le mur qui séparait les deux petites pièces a été abattu. La démolition et la pose du carrelage ont été effec-

tuées par une entreprise extérieure. L'électricité, la peinture et le sanitaire ont été réalisés par les employés communaux.

A la rentrée scolaire, la directrice et l'animateur sportif ont pu entrer dans un bel espace de travail, lumineux et plus spacieux.



CRÉATION D'UN PARKING PROVISOIRE



Pendant la période de travaux rue du péage, le stationnement est interdit. Afin de compenser le manque de places et ne pas porter préjudice aux commerces environnants, la ville a décidé de créer un parking provisoire sur un terrain à l'abandon depuis 30 ans situé rue Saint Nicolas.

VIE SCOLAIRE

LA RENTRÉE SCOLAIRE 2021

La rentrée scolaire s'est faite sous le soleil. 187 élèves ont fait leur rentrée en primaire et 121 à l'école maternelle. L'équipe enseignante a accueilli tout ce petit monde avec le sourire. Pour cette

rentrée, conditions sanitaires obligent, un seul parent pouvait accompagner son enfant. Petite nouveauté à l'école maternelle : un préfabriqué accueille la classe des "petits-moyens" de Pauline Foissier. Quant à l'école primaire, la directrice et l'animateur sportif vont pouvoir travailler dans un bureau



spacieux qui a été transformé et rénové cet été comme évoqué précédemment. Le maire Frédéric Demule et son adjoint Hubert Gravet sont satisfaits du résultat.

QUELQUES PRÉSENTATIONS

« Je m'appelle Delphine Corne, j'habite Nesle depuis 37 ans, et j'ai trois grands enfants. J'ai commencé ma vie professionnelle en tant qu'assistante maternelle agréée, puis j'ai passé le concours d'Atsem, ce qui m'a permis d'intégrer l'école maternelle de Nesle pendant trois ans et cela m'a plu énormément. Je m'investis beaucoup auprès des enfants. En effet, mes différentes expériences personnelles et professionnelles m'ont permis d'acquérir de nombreuses connaissances dans le domaine de l'enfance. Travailler avec des enfants me permet de m'épanouir, professionnellement et personnellement. Je suis quelqu'un de responsable, patiente, et maternelle. J'ai intégré à nouveau ce 1^{er} septembre 2021 l'école maternelle de Nesle dans la section des

petits-moyens avec grand plaisir. Je suis ravi de seconder une institutrice géniale en la personne de Pauline Dufour. Je remercie Monsieur le Maire et ses administrés pour leur confiance qu'ils m'ont accordée. »

Delphine CORNE
au poste ATSEM (à droite)

« Originaire de Nesle, lors de l'obtention de mon concours professeur des écoles, j'ai enseigné dans un premier temps dans le département de l'Aisne puis j'ai réintégré mon département d'origine en 2018 et cette année c'est avec grand plaisir que j'enseigne dans l'école et la ville de mon enfance. »

Pauline FOUASSIER
au poste de professeur des écoles (à gauche)



MOT DE LA DIRECTRICE



« C'est avec plaisir que j'ai appris ma nomination à titre définitif sur le poste de direction de l'école élémentaire de Nesle. Toute l'équipe enseignante est riche de projets pour faire vivre notre école et permettre aux élèves de s'épanouir, de grandir et d'enrichir leur culture. Prochaine étape : trouver un nom à notre école! »

Anaïs QUÉNEL
directrice de l'école élémentaire



ASSOCIATIONS & JEUNESSE

CREALOISIR & ÉVASION

« Chaque jeudi après-midi, à salle des associations, nous passons un bon moment de convivialité en effectuant toutes sortes de loisirs créatifs, principalement le patchwork, la broderie, le point-de-croix, la confection de sacs et de pochettes, mais aussi sapin de Noël en tissus sur polystyrène... Nous partageons et acceptons les nouvelles idées proposées. Rien n'est imposé, vous faites ce dont vous avez envie et de temps à autre nous

faisons un travail collectif, avec notre propre matériel. Des expos de nos travaux sont effectués une à deux fois par an. A savoir aussi que la présidente du club organise des voyages à la journée accessible à toute personne (club ou non) » explique Nadine Fournier, présidente du club.

Pour tous renseignements s'adresser au 06 26 08 07 88.



ZUMBA

Cet été, des cours de zumba ont eu lieu au gymnase de Nesle.

Ce sont près de 80 adultes et 20 enfants qui se sont retrouvés avec Annabelle de Cohésion Forme, professeur de zumba. Le but étant de voir naître une association de zumba courant septembre mais

pour cela il faut un bureau avec une présidente, un trésorier, une secrétaire... nous comptons donc sur vous !

Plus de renseignements auprès de Mickael Ansel conseiller délégué aux sports au 06 18 38 06 15.

VACANCES D'ÉTÉ 2021

L'Accueil de Loisirs Léo Lagrange a ouvert ses portes le 6 juillet pour les refermer le 27 août 2021. L'équipe d'animation composée de Frédéric pour la Direction et de Coralie, Clémence, Lucie, Cassiopée, Sophie, Emilie et Clémence pour l'animation, a proposé diverses activités (activités manuelles, ateliers cuisine, olympiade, grands jeux...) à la quarantaine d'enfants qui a fréquenté chaque semaine l'Accueil de Loisirs estival.

Durant ces semaines de vacances, malgré une météo assez capricieuse, les enfants ont pu bénéficier de ces différentes sorties : Parc d'Isle de Saint-Quentin, Yaki'Land à Fonches-Fonchettes, Axo'Plage à Nonampteuil, le labyrinthe de maïs de Cappy, le zoo de Maubeuge...

A noter, que cette année, 15 enfants âgés de 8 à 12 ans ont pu participer à un « Séjour Citoyen Aventure » de 6 jours à Saint Nicolas de La Grave dans le Tarn. Ce séjour était organisé par l'Union Sportive Léo Lagrange Occitanie. L'une des équipes nesloise à remporter « le prix de l'esprit sportif », récompensant le



fairplay et l'entraide que l'équipe a eu envers ses adversaires. Accompagnées de Frédéric et Clémence, les deux équipes nesloises ont pu affronter d'autres équipes venues d'autres régions. Au programme de ce séjour sportif : paddle, canoé, course d'orientation, Run&Bike... Les enfants ont passé ce séjour sous tente : pour certains c'était une première expérience du camping, et pour beaucoup le premier séjour aussi loin de « papa et maman » ! Tous les enfants sont revenus ravis et une grande majorité est prête à repartir l'année prochaine !

Si vous souhaitez que votre/vos enfant(s) fréquente(nt) l'Accueil Périscolaire, la cantine ou l'Accueil de Loisirs du mercredi, vous pouvez adresser une demande de dossier par mail : direction.nesle@leolagrange.org ou contacter le directeur au 06 07 23 84 01.

NOUVEAUX VISAGES À NESLE

RÉSERVEZ-LEUR LE MEILLEUR DES ACCUEILS !

DES NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES À LA MAISON DE LA PRESSE

Sandrine et Alain Demesse ont repris la *Maison de la Presse* depuis le 17 avril 2021. Le couple continue les différentes activités déjà mises en place : bureau de tabac, loto, grattage, borne-free, presse, librairie, papeterie, cadeaux, jouets, cartes postales...

« Nous avons rouvert une deuxième caisse afin de permettre une fluidité des clients et cela évite d'attendre à l'extérieur en raison des conditions sanitaires à respecter » souligne le buraliste.

Un service supplémentaire va arriver à la Maison de la Presse : l'installation d'une borne du compte "Nickel".

Ouverture : du lundi au samedi de 7h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00. Fermée le dimanche.



UNE NOUVELLE BOUTIQUE : DE L'AIGUILLE À LA CRÉATION

Depuis le 1^{er} juin, un nouveau magasin a ouvert ses portes au 1 rue Saint Nicolas. Il s'agit de la jolie boutique d'Amandine Houssaint *De l'aiguille à la création* qui propose différents services : un service de retouches de couture (ourlets, pose de fermetures éclair...) et un service de repassage.

Egalement dans la boutique, de jolies créations réalisées par la jeune femme sont en vente. Des idées de cadeaux de naissance avec des bavoirs, des serviettes de toilette en éponge brodées, des turbulettes et autres réalisations originales "zéro déchet". Filtres à café, lingettes, éponges...

N'hésitez pas à franchir la porte : Amandine vous accueillera avec le sourire et sera ravie de vous présenter ses réalisations et ses services.

La boutique est ouverte de 9h à 18h (fermée le mercredi et le dimanche)
Tél. : 07 84 74 73 27

LA MAISON DE RETRAITE A UNE NOUVELLE DIRECTRICE

Depuis le 1^{er} avril 2021, Jocelyne Pourriau est la nouvelle directrice de la Résidence du Parc. Elle remplace Alain Bonnière qui dirigeait la résidence depuis 1987 désormais en retraite. Elle était auparavant directrice adjointe du centre hospitalier de Montdidier-Roye et de la maison Philippe Pinel.

« Je suis ravie d'être à la Résidence du Parc. Je veux porter les valeurs de bien être aux personnes âgées. Tous les projets qui portent à l'humain me sont chers. J'arrive dans un établissement en plein travaux puisque douze chambres "duo" sont en construction. C'est un projet novateur » explique la directrice. Grâce à cet agrandissement, un pôle santé plus spacieux sera dédié aux résidents. « En fin d'année, cette nouvelle construction devrait être terminée. Elle n'engendrera pas d'augmentation de tarifs » tient à préciser M^{me} Pourriau.

L'accueil administratif se fera à l'étage dans la nouvelle enceinte. L'établissement continue de rester ouvert vers l'extérieur et souhaite collaborer avec la ville pour différentes animations.



ZOOM SUR LA SOCIÉTÉ SPURGIN

■ PRÉCURSEUR DANS LE DOMAINE DU PRÉMUR ET DU PRÉMUR ISOLÉ

Spurgin a fait le pari de révolutionner les méthodes de construction en développant des produits assurant à l'utilisateur et au prescripteur une mise en œuvre facilitée et adaptée aux contraintes de chacun de ses chantiers.



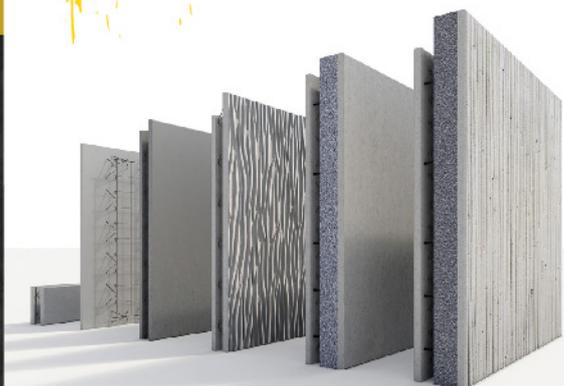
SPURGIN LEONHART, plus qu'un industriel !

30 ans d'ingénierie et d'innovations dans le secteur du bâtiment, 400 collaborateurs, 6 sites de production, 1 350 000 m² de murs vendus par an.

Spécialiste des produits verticaux en béton pour la construction et leader français du Prémur, Spurgin Leonhart a installé sa 5^{ème} usine à Nesle, fin 2017. Elle est l'une des premières de la société à produire des murs Bas Carbone et participe à l'engagement de l'entreprise pour une réduction de -40% de rejets de CO² d'ici à 2022.

Nous sommes fiers d'avoir constitué une équipe locale qui participe activement au développement d'une société à dimension et valeurs humaines.

www.spurgin.fr Route de Ham - 80190 Nesle - 03 22 78 88 69



Merci de fleurir vos habitations et de participer ainsi à l'embellissement de notre ville ! Félicitations aux participants et bravo aux 6 grands lauréats du concours !

